

RAPPORT GENERAL

- Rapport général
- Comptes annuels

ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 6 mars 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant des données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans l'annexe comptable concernant la suppression de la provision pour risque sur prêts d'honneur.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables – changements comptables

La note de l'annexe sur les provisions pour dépréciation expose les règles et méthodes comptables utilisées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous nous sommes également assuré du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe comptable concernant la détermination des provisions sur les prêts d'honneur.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

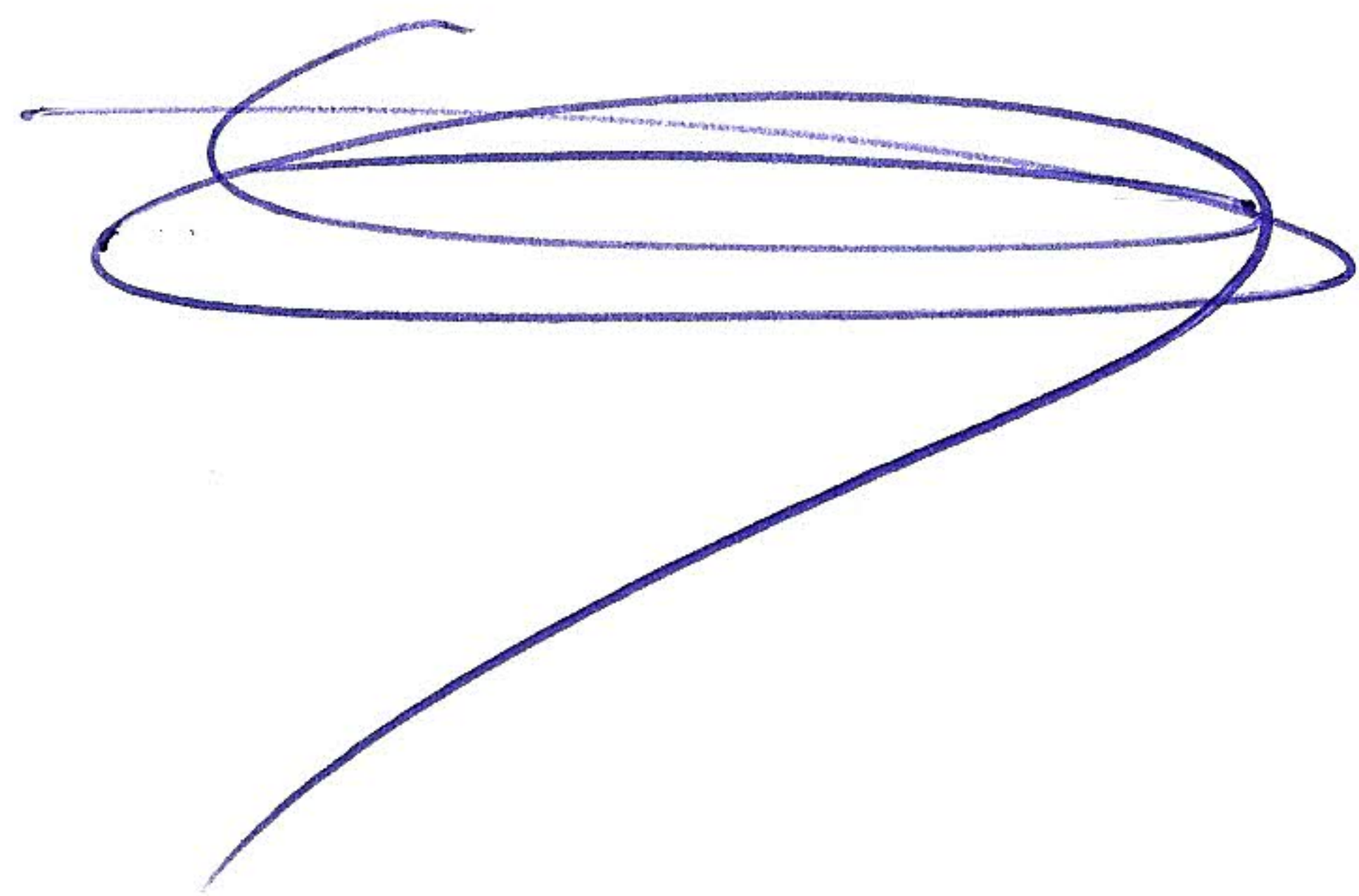
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport de gestion mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Bordeaux, le 16 mars 2007

Le commissaire aux comptes
BUREAU JACQUES MARTIN
Jacques Martin

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the auditor.



AQUITAINE
ENTREPRENDRE

AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2006

ACTIF	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. Prov.	Net	Euros
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	699	699		
Immobilisations Corporelles	21 190	15 591	5 599	9 334
Immobilisations Financières				
Prêts d'Honneur	903 875	58 144	845 732	833 980
TOTAL I	925 764	74 433	851 331	843 314
Actif Circulant				
Créances				
Adhérents	600		600	2 400
Diverses	6 952		6 952	
Subventions à Recevoir				
Fonds Sociaux Européens				
Organismes Publics	98 962		98 962	86 800
Produits à Recevoir	86 632		86 632	83 670
Valeurs Mobilières de Placement				
Disponibilités	447 606		447 606	136 894
Charges Constatées d'Avance	1 753		1 753	1 793
TOTAL II	642 504		642 504	311 557
TOTAL GENERAL (I+II)	1 568 268	74 433	1 493 835	1 154 870

BUREAU JACQUES MARTIN
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 17 Rue Riviere
 33000 BORDEAUX

PASSIF	31/12/2006 Euros	31/12/2005 Euros
Fonds Associatifs et Réserves		
<u>Fonds Propres</u>		
Fonds Associatifs sans Droit de Reprise	145 180	130 383
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	59 302	39 017
<i>Conseil Régional</i>	55 388	60 876
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490	30 490
Ecart de Réévaluation		
Réserves		
Report à Nouveau	-31 049	-116 118
Résultat de l'Exercice (+) = Excédent ; (-) = Déficit)	2 753	39 242
<u>Autres Fonds Associatifs</u>		
Fonds Associatifs avec Droit de Reprise:	992 741	829 618
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	423 824	395 078
<i>Conseil Régional</i>	438 917	394 540
<i>Conseil Général Gironde</i>	50 000	
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i>	80 000	40 000
Subvention d'investissement	5 635	9 370
TOTAL I	1 115 260	892 494
Provisions pour Risques et Charges		60 625
TOTAL II		60 625
Fonds Dédiés		
Sur Subventions de Fonctionnement		
Sur Autres Ressources		
Dettes		
Emprunts et Dettes Assimilées	97 340	118 495
Fournisseurs et Comptes Rattachés	6 958	13 018
Autres		
Personnel	8 370	7 153
Organismes Sociaux	15 709	13 723
Administrations Fiscales	1 362	1 862
Prêts d'Honneur	230 499	47 500
Médéric	11 642	
Divers Autres	2 250	
Produits Constatés d'Avance	4 445	
TOTAL III	378 575	201 751
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 493 835	1 154 870

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2006	31/12/2005
		(Euros)	
Produits d'Exploitation			
Subventions d'Exploitation		71 598	27 829
Cotisations		98 350	110 185
Contributions		62 570	80 385
Reprise sur subvention d'investissement		3 735	3 735
Divers gestion		70	
Autres Produits (Transfert de Charges)		5 131	16 421
TOTAL I		241 454	238 555
Charges d'Exploitation			
Achats		5 869	4 636
Autres Charges Externes		103 019	84 766
Impôts, Taxes et Versements Assimilés		2 005	2 423
Rémunération du Personnel		81 991	69 442
Charges Sociales		29 178	28 711
Dotation aux Amortissements		3 735	3 735
TOTAL II		225 797	193 713
1 - Résultat Courant Non Financier (I - II)		15 657	44 842
Produits Financiers			
Reprise sur Provisions Financières		39 303	121 153
Intérêts et Produits Financiers			
Autres produits financiers		33 164	22 535
TOTAL III		72 467	143 688
Charges Financières			
Dotation aux Provisions			60 625
Provision pour dépréciation des créances		52 180	45 266
Pertes sur Créances		33 164	37 998
Autres Charges Financières (BFCC)			439
TOTAL IV		85 344	144 328
2 - Résultat Financier (III - IV)		-12 878	-640
3 - Résultat Courant Avant Impôt (1 + 2)		2 779	44 203
Produits Exceptionnels			
		2	66
Charges Exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		29	2 717
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			313
Charges sur exercices antérieurs			1 997
4 - Résultat Exceptionnel		-27	-4 961
Impôt sur les Sociétés			
TOTAL DES PRODUITS		313 923	382 309
TOTAL DES CHARGES		311 170	343 067
EXCEDENT		2 753	39 242

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		31/12/2006 (Euros)	31/12/2005 (Euros)
PRODUITS			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	584 heures	37 050	37 050
Comités d'Engagement	357 heures	53 550	15 000
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	1780 heures	267 000	309 750
<u>Temps consacré à l'animation de l'Associatiior</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		357 600	361 800
CHARGES			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	584 heures	37 050	37 050
Comités d'Engagement	357 heures	53 550	15 000
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	1780 heures	267 000	309 750
<u>Temps consacré à l'animation de l'Associatiior</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		357 600	361 800

COMMENTAIRES:

- > La journée d'un Chef d'Entreprise adhérent est estimée forfaitairement à 1.200 Euros
- > En moyenne, chaque créateur accompagné bénéficie d'environ 80 heures de bénévolat par an
- > Cette valorisation ne tient évidemment pas compte du temps passé par les permanents en conseils personnalisés aux créateurs.

PREAMBULE :

L'exercice social clos le 31 décembre 2006 a une durée de 12 mois, de même que l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1.493.835 euros.

Le résultat net comptable fait apparaître un excédent de 2.753 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE:

1 - Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

2 - L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3 - La méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation des risques financiers sur prêts d'honneur s'appuie sur les recommandations du groupe de travail « Pratiques Comptables » de Réseau Entreprendre qui a conduit à abandonner la constitution de provision pour risque (non conforme aux règles comptables). Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsqu'un risque est identifié.

Tableau des mouvements des immobilisations (en Euros)

	Début Exercice	Aquisitions	Diminutions	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				699
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	699			
Immobilisations corporelles				
<i>Agencements</i>	12 316			12 316
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	8 874			8 874
Immobilisations financières	879 246			903 875
<i>Prêts d'Honneur engagés</i>		339 999		
<i>Remboursements</i>			194 322	
<i>Démissions, caducités</i>			10 500	
<i>Abandon créance (liquidation)</i>			110 547	
Total	901 135	339 999	315 369	925 764

Remarques :

Concernant les immobilisations financières :

- Il s'agit des prêts d'honneur sur lesquels l'Association s'est engagée lors d'un Comité d'Engagement, qu'ils aient fait l'objet d'un versement ou non (comptabilité d'engagement), déduits des prêts d'honneur non versés de lauréats démissionnaires de l'Association et déduits des engagements devenus caduques par non respect par des lauréats des conditions de la convention de prêt dans les limites de sa validité.

- Les démissions ou caducités correspondent aux prêts d'honneur suivants :

- o Yannick LACASTAIGNERATTE, caducité de la 2^{ème} tranche : 3.500 euros
- o Arnaud ROUDSOVSKI, caducité de la 2^{ème} tranche : 3.500 euros
- o Christophe CAMBORDE, caducité de la 2^{ème} tranche : 3.500 euros

Tableau des mouvements des amortissements et dépréciation (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprise	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	699			699
Immobilisations corporelles				
<i>Agencement</i>	4 591	2 463		7 054
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	7 265	1 272		8 536
Immobilisations financières				
<i>Prêts d'Honneur</i>	45 266	52 180	39 303	58 144
Total	57 821	55 915	39 303	74 433

Tableau des provisions (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Annulation par fonds propres	Fin Exercice
Provisions pour risques et charges <i>Risques sur Prêts d'Honneur</i>	60 625			60 625	0
Total	60 625	0	0	60 625	60 625

Commentaires :

- ✓ Les prêts d'honneur accordés par Aquitaine Entreprendre ne sont assortis d'aucune garantie personnelle du créateur.
- ✓ Si l'entreprise, dans laquelle le créateur accompagné par Aquitaine Entreprendre a investi son prêt d'honneur, vient à défaillir (liquidation judiciaire) avant son complet remboursement, Aquitaine Entreprendre abandonne sa créance.
- ✓ En conséquence, une provision est comptabilisée pour tenir compte du risque qu'a Aquitaine Entreprendre de ne pas recouvrer la totalité des prêts d'honneur accordés.
- ✓ Chaque prêt d'honneur accordé est soumis à OSEO - Sofaris, qui, dans la plupart des cas, garantit Aquitaine Entreprendre à hauteur de 70% du prêt d'honneur consenti en création et 50% en reprise d'entreprise.
- ✓ Aquitaine Entreprendre Nord applique les dernières recommandations du groupe de travail « pratiques comptables » de Réseau Entreprendre. En l'absence de statistiques fiables portant, non pas sur la pérennité des entreprises Lauréates, mais sur le recouvrement final des prêts d'honneur accordés, Réseau Entreprendre recommande d'examiner chacun des prêts d'honneur en cours.
- ✓ Pour chaque prêt d'honneur présentant le moindre doute, un risque est calculé sur 100% du solde net de son encours après intervention de Oséo.
- ✓ La somme ainsi calculée de ces risques est comptabilisée en dépréciation d'actif.
- ✓ Le risque total sur l'en-cours global représente ainsi 6,43%.
- ✓ La provision pour risque statistique n'étant pas conforme aux règles comptables, elle a été annulée et son montant transféré en report à nouveau dans le cadre d'un changement de méthode comptable.

Comptes de Régularisation (Bilan Actif) (En Euros)

	Détails	Montant Total	Commentaire
Subventions à recevoir			
<i>Organismes publics</i>		98 962	
Caisse des Dépôts	14 450		(1)
Conseil Régional	10 400		(2)
Communauté Urbaine de Bordeaux	12 000		(3)
C.C.I. de Bordeaux	1 000		(4)
Conseil Général de la Gironde	50 000		(5)
DRTEFP	11 112		(6)
Produits à recevoir		86 632	
<i>Contribution EDF 2005</i>	7 622		
<i>Garantie Sofaris Prêt J.R. LABEGUERIE</i>	7 525		
<i>Garantie Sofaris Prêt Gilles BRUNE</i>	1 921		
<i>Garantie Sofaris Prêt Hervé CLAVERIE</i>	1 921		
<i>Garantie Sofaris Prêt Guy DOUMEINGTS</i>	1 699		
<i>Garantie Sofaris Prêt Jean FERRANDO</i>	10 885		
<i>Garantie Sofaris Prêt Christian BRICOUT</i>	12 971		
<i>Garantie Sofaris Prêt Pascal CERVANTES</i>	15 628		
<i>Garantie Sofaris Prêt Stéphane BERT</i>	9 527		
<i>Garantie Sofaris Prêt Stephan MACABEO</i>	13 321		
<i>Garantie Sofaris Prêt Medhi GHORFI</i>	2 380		
<i>Solde garantie Yvette CHARPENTIER</i>	807		
<i>Commission Sofaris CARTER à récupérer</i>	425		
Total		185 594	

Commentaires :

- (1) Financement de la Caisse des Dépôts et Consignations : ce montant représente le solde de la contribution en fonds de prêt attendue au titre de 2006 de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- (2) Financement du Conseil Régional : ce montant représente le solde de l'apport en fonds de prêt accordé par le Conseil Régional pour l'exercice 2006.
- (3) Financement de la Communauté Urbaine de Bordeaux : contribuant à financer le budget de fonctionnement de l'Association.
- (4) Financement de la CCI de Bordeaux : contribuant à financer le budget de fonctionnement de l'Association.
- (5) Financement du Conseil Général de la Gironde : ce montant représente le montant de l'apport en fonds de prêt accordé par le Conseil Général 33 pour l'exercice 2006.
- (6) Financement de la DRTEFP : contribuant à financer le budget de fonctionnement de l'Association.

Etat des créances (Bilan Actif) (en Euros)

	Montant total	A un an	A plus d'un an
Actif circulant			
<i>Adhérents (Cotisations et contributions)</i>	600	600	
<i>Réseau Entreprendre (Démarche Qualité)</i>	6 952	6 952	
Actif immobilisé			
<i>Prêts d'honneur</i>	903 875	215 859	688 016
Total	911 427	223 411	688 016

Etat des dettes (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant total	A un an	A plus d'un an	Commentaires
Dettes				
<i>Emprunt BPSO (fonds de prêt)</i>	37 000		37 000	
<i>Emprunts Médéric (fonds de prêt)</i>	60 190	60 190		(1)
<i>Banques</i>	150	150		
<i>Fournisseurs</i>	6 958	6 958		
<i>Personnel</i>	8 370	8 370		
<i>Organismes Sociaux</i>	15 709	15 709		
<i>Administrations fiscales</i>	1 362	1 362		
<i>Prêts d'honneur</i>	230 499	230 499		
<i>Remboursement Médéric 2006</i>	11 642	11 642		
<i>Divers autres</i>	2 250	2 250		
Total	374 130	337 130	37 000	

Commentaires :

- (1) MEDERIC a fait, en 2001, une avance remboursable à Aquitaine Entreprendre (Adour compris) de 228.674 euros pour le fonds de prêt. Après scission avec Adour, et remboursement au titre des exercices précédents, le solde restant dû par Aquitaine Nord s'élève à 60.190 euros. La ventilation de la dette à plus d'un an étant difficilement quantifiable, la totalité est présentée à moins d'un an.

Comptes de Régularisation (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant Total
Produits constatés d'avance	
<i>DRTEFP</i>	4 445
Total	4 445

Comptes de Régularisation (Bilan Actif) (en Euros)

	Montant Total
Charges constatées d'avance	
<i>Fournisseurs</i>	1 753
Total	1 753

Evolution des Fonds Associatifs et Réserves (en Euros)

	Début Exercice	(+)	(-)	Fin Exercice
Fonds Propres	53 506			116 884
<i>Fonds Associatifs sans droit de reprise</i>	130 383			145 180
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	39 017	20 285		59 302
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490			30 490
<i>Conseil Régional Aquitain</i>	60 876		5 488	55 388
<i>Report à nouveau</i>	-76 877			-31 049
<i>Report à nouveau début d'exercice</i>	-116 118			-116 118
<i>Annulation Provision sur prêts 2005</i>		60 625		60 625
<i>Affectation Résultat 2005</i>	39 242		14 797	24 445
<i>Excédent de l'exercice 2005</i>		2 753		2 753
Autres Fonds Associatifs	838 988			998 376
<i>Fonds Associatifs avec droit de reprise</i>	829 618	195 250	32 127	992 741
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	395 078	46 450	17 704	423 824
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>				
<i>Conseil Régional</i>	394 540	58 800	14 423	438 917
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i>	40 000	40 000		80 000
<i>Conseil Général Gironde</i>		50 000		50 000
<i>Subvention d'investissement</i>	9 370			5 635
<i>Subvention rapportée au résultat</i>			3 735	
Total	892 494	474 163	88 274	1 115 260

Commentaires :

- ❖ Dans le cadre de l'analyse du fonds de prêt, l'affectation, en 2006, du résultat 2005 prend en compte les prêts devenus irrécouvrables qui sont affectés en fonds associatifs sans droit de reprise pour la CDC et le CRA.
- ❖ Ainsi, le résultat de l'exercice précédent est affecté :
 - ✓ Aux fonds associatifs sans droit de reprise :
 - Caisse des Dépôts et Consignations + 20.285 euros
 - Conseil Régional d'Aquitaine - 5.488 euros
 - ✓ Et en report à nouveau + 24.445 euros
 - Résultat 2005 + 39.242 euros
- ❖ Les nouvelles subventions 2006 représentent :
 - ✓ Caisse des Dépôts et Consignations + 46.450 euros
 - ✓ Conseil Régional d'Aquitaine + 58.800 euros
 - ✓ Caisse d'Epargne Aquitaine Nord + 40.000 euros
 - ✓ Conseil Général de la Gironde + 50.000 euros
 - 195.250 euros
- ❖ Les prêts d'honneur devenus irrécouvrables, imputés sur les fonds associatifs avec droit de reprise représentent 32.127 euros, soit 17.704 euros pour la CDC et 14.423 euros pour le Conseil Régional d'Aquitaine.
- ❖ L'Association Aquitaine Entreprendre a informé tous les financeurs de l'apport partiel d'actif réalisé en 2004 à l'Association Adour Entreprendre ainsi que du traitement des prêts d'honneur devenus irrécouvrables.